

PREREQUIS/PUBLIC

- ▶ Aucun prérequis.
- ▶ Personnel devant réaliser des opérations simples (interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres) sur des installations électriques en basse tension.

DUREE

- ▶ 14 heures (2 jours)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ▶ **En présentiel, en intra ou en inter**
- ▶ **Expositive** : support PowerPoint, vidéos
- ▶ **Active** : exercices pratiques
- ▶ **Matériel** : EPI, matériel, outillage
- ▶ **Ressource** : livret, avis et titre
- ▶ **Evaluation** : travaux pratiques, QCM, questionnaire de satisfaction

MODALITES D'ACCES

- ▶ Par l'employeur
- ▶ A l'initiative du salarié
- ▶ Par un particulier

DELAIS D'ACCES

- ▶ **Intra** (groupe de 1 à 12) : dates, horaires, lieu à votre convenance
- ▶ **Inter** : voir planning

ACCESSIBILITE PSH

Nous contacter afin d'étudier toutes les mesures nécessaires pour adapter la formation.

TARIFS

- ▶ **Intra** : nous consulter
- ▶ **Inter** : nous consulter

217
stagiaires
en 2023

98% de
satisfaction



Ingénierie Conseil Formation

Formation préparatoire à l'habilitation électrique Niveau BS BE Manoeuvre

Objectifs :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement (BS) et/ou des manœuvres sur des appareillages électriques en basse tension (BE Manoeuvre).
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Contenu :

- I. THEORIE
 - 1) L'évaluation des risques
 - 2) Les grandeurs électriques
 - 3) Les dangers de l'électricité
 - 4) Les mesures de protection
 - 5) Les limites, zones et opérations liées
 - 6) Les équipements de protection
 - 7) Les rôles et titres d'habilitations
 - 8) Les outillages et matériels électriques
 - 9) La procédure en cas d'accident électrique
 - 10) La procédure en cas d'incendie électrique
 - 11) Le chargé d'opérations spécifiques BE Manœuvres : rôle et opérations
 - 12) Le chargé d'interventions élémentaires BS : rôle et opérations
- II. PRATIQUE
 - Travaux pratiques sur vos installations ou équipements pédagogiques